

Messages clés

La réalisation des objectifs de l'Accord de Paris et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 rend plus que jamais nécessaire l'alignement des flux financiers sur des trajectoires de développement résilientes et à faibles émissions. Les infrastructures de l'énergie, des transports et de l'eau et les bâtiments sont aujourd'hui à l'origine de plus de 60 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Pourtant, dans les économies développées aussi bien qu'en développement, les infrastructures pâtiennent depuis des dizaines d'années d'un sous-investissement chronique. Selon les estimations de l'OCDE, 6 900 milliards USD devront y être consacrés chaque année jusqu'en 2030 pour que les objectifs climatiques et de développement soient atteints.

Une transformation sans précédent des infrastructures existantes s'impose. Compte tenu du déficit d'investissement et de l'urgence du défi climatique, nous avons une occasion unique de mettre en place des infrastructures qui fournissent de meilleurs services tout en protégeant l'environnement et en rendant la planète plus résiliente. Pour ouvrir de nouvelles voies vers un avenir décarboné et résilient, il sera primordial de mettre à profit les technologies et modèles économiques nouveaux et les innovations financières.

Lever les milliers de milliards de dollars nécessaires à l'évolution vers des infrastructures durables ne sera possible qu'en mobilisant des ressources publiques et privées auprès de tout l'éventail des sources de financement. Les institutions financières publiques, les banques, les investisseurs institutionnels, les entreprises et les marchés financiers ont tous un rôle important à jouer en leur qualité propre et en tant qu'éléments de l'écosystème financier global. Pour les pouvoirs publics, il s'agit de créer les incitations idoines pour détourner les financements des projets à forte intensité d'émission et de mettre en place des cadres d'action en matière d'investissement et de climat qui appuient les transformations rapides et radicales requises.

Or, malgré certaines avancées, c'est une politique des petits pas en faveur du climat qui reste de mise. Les cadres d'action, les recettes publiques et les intérêts économiques demeurent étroitement liés aux énergies fossiles et aux activités polluantes. Des efforts approfondis s'imposent donc pour enclencher des changements systémiques, surmonter l'inertie institutionnelle et s'affranchir de l'emprise des groupes d'intérêt qui font souvent obstacle à un développement résilient et à faibles émissions.

Cette transformation passe notamment par un renforcement de la coopération internationale dans le cadre de l'Accord de Paris et d'autres mécanismes, comme le G7 et le G20 : quasiment tous les pays du G20 ont ainsi confirmé leur volonté de participer à une transition énergétique mondiale conforme aux objectifs climatiques et de développement du Plan d'action énergie et climat pour la croissance du G20, adopté en 2017 à Hambourg. Il est aussi de plus en plus largement admis que la montée en puissance de l'action climatique doit s'accompagner d'une transition juste et inclusive pour lutter contre les inégalités et offrir des chances égales à toutes les composantes de la société. Les gouvernements doivent veiller à ce que la transition profite à tous et ne se répercute pas de façon disproportionnée sur les populations pauvres et les plus vulnérables.

Ce rapport expose un plan d'action qui vise à permettre aux sociétés du monde entier d'engager les actions systémiques exigées par la transition vers un avenir résilient et décarboné. Il met en avant 6 domaines appelant des transformations – planification, innovation, budgets publics, système financier, financement du développement et villes – et 20 actions essentielles pour mettre les flux financiers en phase avec les objectifs climatiques et de développement.

1. Planifier les infrastructures dans l'optique d'un avenir résilient et décarboné

Pour les gouvernements et les acteurs non étatiques, les stratégies à long terme peuvent être un instrument formidable pour bâtir un consensus sur les trajectoires économiques, adresser aux marchés des signaux au long cours et éclairer les politiques et décisions d'investissement à court terme. La planification des infrastructures doit être améliorée à tous les niveaux d'administration afin de constituer des réserves de projets d'infrastructures durables en phase avec les objectifs climatiques et de développement à long terme. Les priorités consistent à :

- concevoir de nouvelles configurations institutionnelles pour faire en sorte que les projets en matière d'infrastructures cadrent avec la vision d'un développement à long terme résilient et à faibles émissions ;
- faire de la résilience la norme pour limiter la vulnérabilité aux répercussions du changement climatique, intégrer des solutions fondées sur la nature et des outils de gestion de la demande dans la planification pour garantir la résilience future ;
- prendre des décisions d'investissement dans les infrastructures à l'épreuve du temps en recourant à des approches comme la prospective stratégique pour suivre les évolutions socio-économiques et technologiques qui se dessinent et ajuster régulièrement les stratégies à long terme.

2. Libérer l'innovation pour accélérer la transition

Pour susciter les transformations économiques rendues nécessaires par le changement climatique, les gouvernements doivent accélérer le déploiement des technologies, modèles économiques et services qui existent déjà et assurer une commercialisation rapide de la prochaine génération de solutions. Afin d'appuyer la montée en puissance des solutions climatiques, les gouvernements devraient :

- déployer des politiques ciblées en faveur de l'innovation pour créer et façonner des marchés des innovations climatiques ;
- accroître l'investissement public dans la recherche-développement pour donner naissance à la prochaine génération de solutions climatiques ;
- surmonter les obstacles financiers à la démonstration et à la commercialisation précoce pour permettre un déploiement des technologies existantes à l'échelle voulue ;
- promouvoir la diffusion internationale des technologies pour faire en sorte que l'innovation profite à tous.

3. Veiller à ce que l'avenir bas carbone et résilient soit budgétairement viable

La puissance et l'influence des budgets publics sont telles que leur orientation vers les objectifs climatiques peut donner une importante impulsion à l'action en faveur d'un avenir économique résilient et décarboné. Pour progresser véritablement sur le front du changement climatique, quatre mesures sont prioritaires :

- diversifier les recettes publiques pour préparer à terme la neutralité carbone, et réduire l'exposition des États aux entreprises en place et aux groupes d'intérêts liés aux filières fossiles ;
- aligner les incitations fiscales et budgétaires sur les objectifs climatiques pour décourager les comportements et les investissements fortement émetteurs de carbone parmi les acteurs économiques ;
- mettre les pratiques en matière de marchés publics et les dépenses indirectes via les entreprises publiques, les institutions de financement du développement, les organismes de crédit à l'exportation et les investissements publics en phase avec les objectifs climatiques ;
- veiller à ce que la transition soit inclusive et favorise l'adhésion du public à une action climatique plus ambitieuse.

4. Remettre à plat le système financier à la lumière des risques et opportunités climatiques à long terme

Il est urgent de mobiliser l'ensemble des sources de financements publics pour accroître l'investissement dans les infrastructures et le recentrer sur des projets à faibles émissions et résilients. Le système financier est régi par un ensemble de règles qui favorisent le statu quo et font obstacle au nécessaire redéploiement des capitaux.

La tarification inadéquate des risques climatiques, le déficit de capacités et les incitations biaisées qui existent dans la chaîne de valeur de l'investissement faussent les processus de décision. Les mesures suivantes aideront à concrétiser la dynamique en faveur de la finance durable :

- encourager la prise en compte des incidences climatiques dans les décisions et stratégies d'investissement afin d'améliorer les stratégies de gestion des risques climatiques ;
- créer des incitations en faveur de la communication sur les risques et opportunités d'investissement liés au climat pour renforcer la transparence sur les marchés de capitaux ;
- donner les moyens à l'autorité de surveillance financière de mieux évaluer et gérer les risques liés au climat qui pourraient menacer la stabilité financière du système à court et long termes.

5. Repenser le financement du développement dans l'optique du climat

Si la mobilisation de nombreux acteurs sera nécessaire pour relever le défi de la durabilité des infrastructures, celle des banques de développement et institutions de financement du développement sera primordiale, surtout dans le contexte des pays en développement. Pour que ces banques deviennent des acteurs de la transformation, elles doivent toutefois redoubler d'efforts pour intégrer le climat dans les objectifs de développement sous-jacents, assurer un meilleur alignement de leurs activités en général avec l'Accord de Paris et débloquer des investissements commerciaux. Elles ne peuvent y parvenir seules – leurs activités dépendent des gouvernements actionnaires et clients et sont fortement influencées par ceux-ci. La montée en puissance de l'action climatique suppose que les gouvernements ou les banques de développement apportent trois modifications :

- conférer aux banques de développement un mandat et des incitations plus solides pour engager des transformations en faveur du climat ;
- faire intervenir de nouveaux investisseurs et de nouvelles sources de financement pour investir dans la création de marchés climatiques nouveaux ;
- faire appel au financement concessionnel pour permettre aux banques de développement de stimuler la transformation.

6. Permettre aux administrations municipales de bâtir des sociétés urbaines peu polluantes et résilientes

Pour atteindre les objectifs climatiques et de développement, il est essentiel de permettre aux collectivités locales et aux administrations municipales de planifier et de financer des infrastructures résilientes et à faibles émissions. Au travers de leurs modalités d'expansion et de développement, les villes détermineront les émissions de 70 % de la population mondiale en 2050. Les villes sont en outre particulièrement vulnérables aux risques climatiques et doivent définir des stratégies pour assurer leur résilience. Faute d'investir dans des formes urbaines adéquates, elles risquent de mettre en péril leurs habitants, l'économie locale et la cohésion sociale, et d'aggraver les inégalités existantes. Les autorités nationales et locales devraient œuvrer main dans la main en faveur des transformations suivantes :

- repenser les configurations institutionnelles afin d'unifier les stratégies en matière d'aménagement du territoire et de transports, et mettre à profit les avantages immédiats d'une planification résiliente et à faibles émissions sur le plan du développement ;
- aligner les politiques budgétaires nationales et locales pour encourager et permettre des investissements et des comportements propices à la résilience et à de faibles émissions ;
- renforcer les capacités des villes en matière de climat et de financement de projets pour permettre la réalisation efficiente de projets complexes d'infrastructures résilientes et à faibles émissions ;
- mettre à profit les avantages socio-économiques d'une planification résiliente et à faibles émissions pour mettre en place une croissance urbaine inclusive.



Financing Climate Futures

RETHINKING INFRASTRUCTURE

Six domaines appelant des transformations pour mettre les flux financiers en phase avec les objectifs climatiques et de développement



Historique du projet

L'initiative « Financer l'action climatique future : repenser les infrastructures » est menée en collaboration par l'Organisation de coopération et de développement économiques, ONU-Environnement et le Groupe de la Banque mondiale. Elle vise à aider les pays à dépasser la politique des petits pas en matière de financement d'infrastructures bas carbone et résilientes, et à appliquer un programme porteur de transformations qui soit à la hauteur des défis climatiques.

L'initiative, qui bénéficie du soutien du ministère allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire (BMU), donne suite au Plan d'action du G20 en matière de climat et d'énergie pour la croissance, adopté en 2017 à Hambourg, dans lequel les trois organisations sont invitées à « répertorier les activités publiques et privées menées actuellement dans les pays du G20 en vue de faire concorder les flux financiers avec les objectifs de Paris, puis, sur cette base, à analyser les opportunités potentielles de renforcement de ces activités ».